

# Règlement du tournoi du Sablé TT

SAMEDI 4 JUIN 2016



## Sablé Tennis de Table

**Siège :**

16, rue Paul Doumer

72300 – Sablé-sur-Sarthe

Tel : 06.31.60.58.52

**Mail :** [sablett@laposte.net](mailto:sablett@laposte.net)

**Web :** <http://sablett.fr>

## Table des matières

Préambule .....	2
Article 1 : Date et lieu .....	2
Article 2 : Matériel et infrastructure .....	2
Article 3 : Tableaux, droits d’inscription, horaires, lots.....	2
Article 4 : L’inscription au tournoi .....	3
Article 5 : Règles applicables .....	3
Article 6 : Pointage .....	3
Article 7 : Forfaits .....	3
Article 8 : Récompenses .....	4
Article 9 : Déroulement des tableaux.....	4
Article 10 : Le tableau féminin.....	4
Article 10 : Divers.....	4
Article 11 : Responsabilité du Sablé TT.....	4
Article 12 : Approbation du règlement.....	4



## Préambule

Pour la première fois, le Sablé Tennis de Table organise un tournoi homologué régional sous le numéro R151610.

## Article 1 : Date et lieu

Le tournoi se déroulera dans le gymnase du collège Anjou le **Samedi 4 Juin 2016 de 09h00 à 22h00**.

L'adresse du gymnase est la suivante : 2, Rue François Mauriac, 72300 - Sablé-sur-Sarthe.

## Article 2 : Matériel et infrastructure

Le Sablé TT met à votre disposition 18 tables pour la compétition. Vous disposerez également de marqueurs, de tables d'arbitrage et de chaises.

Du côté infrastructure, le gymnase est un lieu public, c'est pourquoi nous vous demandons de maintenir cet endroit propre. **Toute dégradation sera à la charge de la personne concernée.**

Durant le tournoi, vous aurez accès à :

- ✓ 2 salles pour la compétition ;
- ✓ Des gradins ;
- ✓ Deux vestiaires masculins et deux féminins avec douches chaudes.

## Article 3 : Tableaux, droits d'inscription, horaires, lots

Tableau	Catégorie	Point.	Début	Droit d'inscription	Nb inscrits maximum	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste
A	<b>Cadets Juniors</b>	09h00	09h30	5€	48	Coupe Bon d'achat de 30€ Lot	Coupe Bon d'achat de 15€ Lot	Lot
B	<b>Benjamins Minimes</b>	10h00	10h30	5€	48	Coupe Bon d'achat de 30€ Lot	Coupe Bon d'achat de 15€ Lot	Lot
C	<b>500 à 899</b>	12h00	12h30	6€	48	Coupe 60€	Coupe 30€	15€
D	<b>1000 à 1799</b>	13h30	14h00	6€	48	Coupe 90€	Coupe 45€	20€
E	<b>500 à 1099</b>	15h00	15h30	6€	48	Coupe 60€	Coupe 30€	15€
F	<b>800 à 1399</b>	16h30	17h00	6€	48	Coupe 60€	Coupe 30€	15€
G	<b>Toutes catégories</b>	18h00	18h30	7€	48	Coupe 200€	Coupe 100€	50€
H	<b>Féminines</b>	18h00	18h30	6€	48	Coupe 60€	Coupe 30€	15€

## Article 4 : L'inscription au tournoi

Les inscriptions au tournoi se feront jusqu'au **Mercredi 01 Juin à 21h00** :

- via notre site internet : <http://sablett.fr/>
- ou par mail (**uniquement si le formulaire ne fonctionne pas**) : [f.beaudron@laposte.net](mailto:f.beaudron@laposte.net)

Les points à renseigner obligatoirement sont votre nom et prénom, votre numéro de licence, votre catégorie, vos points en phase 2 de la saison en cours, votre club et le(s) tableau(x) souhaité(s).

Les droits d'inscription figurent dans l'article 3 et seront à régler sur le lieu de compétition par espèces ou par chèque à l'ordre du « Sablé TT ».

Chaque participant peut s'inscrire dans **deux tableaux maximum en plus du tableau « jeunes »**.

Les joueurs ne jouant plus que dans un tableau peuvent s'inscrire dans le tableau G (sous réserve de place disponible) **jusqu'à 30 minutes avant le démarrage de celui-ci**.

## Article 5 : Règles applicables

Les règles d'arbitrage sont celles des réglementations fédérales en vigueur. La présentation de la licence (phase 2) est obligatoire soit avec un téléphone portable (smartphone) ou sous forme papier.

Le juge arbitre de la compétition sera **Thomas VALLEE (JA3)** et le Spidman sera **Stéphane Ollivier (JA3)**.

L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux joueurs et à l'arbitre. Les joueurs évolueront en tenue sportive réglementaire (short et tee-shirt) et chaussures de salle propres.

Les benjamins pourront participer aux tableaux seniors si et seulement s'ils font partie de la liste des benjamins évoluant en Nationale 1 individuelle.

Les féminines peuvent s'inscrire dans tous les tableaux (dans la mesure de l'article 4).

## Article 6 : Pointage

Les joueurs doivent se faire pointer à la table prévue à cet effet ½ heure (30 mn) avant le début de leur 1<sup>er</sup> tableau. Les classements pris en compte sont ceux en vigueur pour la phase 2 de la saison en cours.

## Article 7 : Forfaits

Le forfait d'un joueur peut être prononcé par lui-même auprès des juges arbitres pendant la compétition. Cependant, dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, le JA pourra prononcer le **forfait du joueur après 3 appels**.

## Article 8 : Récompenses

La dotation totale du tournoi est d'une valeur globale de plus de 1200€ répartis en lots, numéraire, bons d'achats, et récompenses.

Les bons d'achat pour les tableaux A et B seront pour Intersport ou Wacksport.

Les joueurs participant aux ½ finales de chaque tableau seront récompensés. Le club se réserve le droit de réduire la dotation de lots si le nombre d'inscrits minimum n'est pas atteint.

Les dotations de chacun des tableaux simples seront fonction du nombre d'engagements :

- **De 2 à 8 engagements : le premier joueur récompensé**
- **De 9 à 16 engagements : les 2 premiers récompensés**
- **A partir de 17 engagements : les 4 premiers récompensés**

## Article 9 : Déroulement des tableaux

Les joueurs sont répartis en poules de 3 ou de 4 (selon le nombre d'engagés). Les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Toutes les parties du tournoi se dérouleront aux meilleures des cinq manches.

Les balles agréées FFTT seront fournies par le Sablé TT (balles blanches pour le grand gymnase et balles oranges pour le petit gymnase en raison de la couleur des murs et des sols).

## Article 10 : Le tableau féminin

Si le nombre de joueuses à ce tableau est inférieur à 8, ce dernier sera supprimé.

## Article 10 : Divers

Une buvette et une restauration seront à disposition des participants tout au long de la journée.

## Article 11 : Responsabilité du Sablé TT

Le Sablé Tennis de Table décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes etc. dont pourraient être victimes les joueurs.

## Article 12 : Approbation du règlement

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Sablé, le lundi 14 mars 2016.